



Liste de vérification pour les élèves (CSAP—Métiers spécialisés)

Nom de l'élève : _____

École : _____

Félicitations pour avoir choisi d'obtenir une majeure haute spécialisation en métiers spécialisés!

Cette liste de vérification vous aidera à faire le suivi de vos progrès pendant vos études secondaires alors que vous explorez des carrières, participez à des activités d'apprentissage en milieu communautaire et développez vos compétences. Veuillez noter que le certificat de majeure haute spécialisation est un titre de compétences indépendant. **Vous assumez la responsabilité de suivre vos progrès et de satisfaire à tous les critères.**

Les responsables MHS sont vos personnes-ressources privilégiées pour toute question relative à l'accompagnement. Elles vérifient les listes de contrôle et les dossiers et valident les étapes obligatoires. Contactez votre responsable MHS au fur et à mesure que vous remplissez les conditions requises. [Trouvez votre responsable MHS ici.](#)



Choix de cours ciblés

La disponibilité des cours varie d'un établissement à l'autre.

On ne peut pas utiliser le même cours dans plusieurs catégories (apprentissage de base, éducation coopérative et apprentissage supplémentaire).

Les cours d'éducation coopérative doivent avoir lieu dans le domaine des métiers spécialisés.

Les élèves titulaires d'une MHS en métiers spécialisés peuvent bénéficier d'opportunités supplémentaires.

Consultez [la page des incitatifs](#) pour plus de détails.

Un astérisque (*) indique que le cours est offert par [l'École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#).

a) Apprentissage de base

1 crédit :

☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Métiers spécialisés 10
1.0	Métiers des services 10
1.0	Technologie de la construction 11

b) Éducation coopérative

1 crédit :

☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Éducation coopérative 11*
1.0	Éducation coopérative 12*
1.0	Métiers spécialisés 12 cours coopératif

Réflexion sur l'éducation coopérative et preuve du stage

☐ Téléchargé dans myBlueprint



Choix de cours ciblés

c) Apprentissage supplémentaire

2 crédits :

☐
☐

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Charpenterie et menuiserie 11
1.0	Éducation coopérative Choisir 1 crédit : • Éducation coopérative 11* • Éducation coopérative 12* • Métiers spécialisés 12 cours coopératif
1.0	Entrepreneuriat 12*
1.0	Introduction à la mécanique 11
1.0	Métiers culinaires 11
1.0	Métiers de la construction 11
1.0	Métiers des services 10
1.0	Métiers spécialisés 10
1.0	Technologie 11
1.0	Technologie de la construction 11

Pensez aux deux cours que vous avez choisis à partir de la liste « Apprentissage supplémentaire » et à leur pertinence pour le parcours professionnel que vous avez choisi.

Pensez à comment les connaissances, les compétences ou les expériences acquises dans chaque cours peuvent vous aider à atteindre vos objectifs. En quoi chaque cours vous a-t-il aidé à développer des compétences pertinentes, explorer vos intérêts ou approfondir vos connaissances de ce parcours professionnel? Quels liens voyez-vous entre ce que vous avez appris et les attentes ou possibilités dans le domaine que vous avez choisi?

Quand vous avez terminé vos réflexions, veuillez les télécharger dans [myBlueprint](#).

Réflexion sur l'apprentissage supplémentaire 1

☐ Téléchargé dans myBlueprint

Réflexion sur l'apprentissage supplémentaire 2

☐ Téléchargé dans myBlueprint



Apprentissage en milieu communautaire

a) Au moins deux activités d'apprentissage en milieu communautaire

En plus de l'éducation coopérative (dans le cadre du choix de cours ciblés), participez à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire distinctes et liées aux métiers spécialisés, pour une durée totale d'au moins quatre heures. Ces activités doivent être documentées ci-dessous; les textes et les photos supplémentaires doivent être téléchargés à votre portfolio dans [myBlueprint](#). Les expériences supplémentaires (qui ne sont pas listées ci-dessous) peuvent être ajoutées à votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#); vous pourrez les montrer à vos employeurs futurs ou à des établissements postsecondaires.

Ces expériences peuvent comprendre notamment :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des métiers spécialisés
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (ex. Compétences Canada–Nouvelle-Écosse)

Description

1

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

2

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

3

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Description

4

☐ Versé dans myBlueprint

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision



Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de six certificats de formation et titres de compétences dans le domaine des métiers spécialisés. Ils doivent obtenir quatre titres de compétence obligatoires et au moins deux titres supplémentaires. Toute autre possibilité de formation pourra être ajoutée à votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#); vous pourrez les montrer à vos employeurs futurs ou à des établissements postsecondaires. Votre responsable MHS peut vous aider à gérer vos certifications.

a) 4 titres de compétence obligatoires

CERTIFICATS DE FORMATION ET TITRES DE COMPÉTENCES	DATE DE COMPLÉTION	VERSÉ DANS MYBLUEPRINT
Pour des milieux de vie plus sûrs – Association canadienne des commissions des droits de la personne		☐
Santé et sécurité au travail		☐
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)		☐
Travailler en fonction des capacités - Association canadienne des commissions des droits de la personne		☐

b) Au moins 2 titres de compétence supplémentaires

Ces expériences peuvent comprendre notamment :

- Formation à la sécurité pour le programme *Construire un avenir pour les jeunes*
- Formation à la sécurité pour le programme *Prendre le volant*
- Formation sur la protection contre les chutes
- Utilisation des échafaudages
- Cours sur la bonne manipulation des aliments
- Formation à la sécurité pour le programme *À table*
- Formation « NS Best Service Excellence »
- Secourisme et RCR
- Sécurité au travail

CERTIFICATS DE FORMATION ET TITRES DE COMPÉTENCES	DATE DE COMPLÉTION	VERSÉ DANS MYBLUEPRINT
		☐
		☐
		☐
		☐



Portfolio

a) myBlueprint

Votre portfolio d'élève dans myBlueprint doit montrer que vous avez atteint les exigences pour obtenir une majeure haute spécialisation en métiers spécialisés. Ajoutez du contenu à votre portfolio pendant vos études secondaires. Une fois votre portfolio complet, il devra être révisé par la personne responsable du certificat de majeure haute spécialisation.

☐ J'ai complété mon portfolio

À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE MHS

L'étudiante ou l'étudiant répond aux exigences du certificat de majeure de haute spécialisation de la Nouvelle-Écosse.

☐ Oui

☐ Non

Date de la révision

Révisé par